



COMMUNE DE FRANCAITROFF

Département de la MOSELLE
Arrondissement de CHATEAU-SALINS

PROCES-VERBAL DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL

séance ordinaire 22 mai 2025, sous la présidence de M. Daniel CUFER, Maire.

Nombre de conseillers élus	15	Conseillers en fonction	14	Conseillers présents	12
Conseillers absents	2	Pouvoirs	2	Date convocation : 15/05/2025	

ETAIENT PRESENTS :

CHATEAU Jean-Claude, CHMIEL Jonathan, CUFER Daniel, DAMM François, FINICKEL Anne, GILLET Arnaud, JAYER Gérard, MULLER Nadine, QUODBACH Sandrine, RAGNOTTI Nadine, SCHMITT Joël, SCHROEDER Corinne.

ABSENTS EXCUSES :

CORNELIUS Laurence (procuration à Mme MULLER), NAU Jonathan (procuration à M. CUFER)

ABSENT NON EXCUSE : ./.

ORDRE DU JOUR :

- Désignation d'un secrétaire de séance
- Approbation du procès-verbal de la réunion du 10/04/2025
- Décisions prises par le Maire depuis la séance du 10/04/2025, dans le cadre des délégations consenties par délibération du 13.07.2020
- DCM n°21 : Recours à un emprunt de 100 000 € pour le financement des travaux d'amélioration du cadre de vie & aménagement d'espace public structurant -Rue du Bourg
- DCM n°22 : Demande de Subvention pour le projet : « Amélioration du cadre de vie & aménagement d'espace public structurant – Rue du Bourg »
- Questions diverses...

Un scrutin a eu lieu, Mme SCHROEDER Corinne a été nommé pour remplir les fonctions de secrétaire.

M. le Maire s'assure que tous les conseillers ont pu prendre connaissance du procès-verbal de la dernière séance qui leur a été transmis avec la convocation, et donne des informations sur les suites données par l'administration aux décisions prises. Le procès-verbal de la réunion du 10 avril 2025 est adopté à l'unanimité.

DECISIONS PRISES PAR LE MAIRE DANS LE CADRE DE SES DELEGATIONS :

- 11/2025 : réalisation d'une ligne de trésorerie d'un montant de 100 000 €
- 12/2025 : Acquisition d'un palan électrique VEVOR pour le service technique

Avant de démarrer l'ordre du jour, M. le Maire demande le rajout d'un point supplémentaire, à savoir : **DCM n°23/2025 : Marché de travaux : Amélioration du cadre de vie Rue du Bourg / Rue de Dieuze : LOT n°1 : Modernisation des Réseaux secs et Vidéoprotection.** A l'unanimité des présents, les membres du conseil municipal autorisent le rajout du point supplémentaire.

N° DCM : 21/2025

Objet : Recours à un emprunt de 100 000 € pour le financement des travaux d'amélioration du cadre de vie & aménagement d'espace public structurant -Rue du Bourg

Classification : 7.3 emprunts

EXPOSE

Vu le Code général des collectivités territoriales, notamment son article L 2337-3,

Vu le budget primitif 2025 de la commune,

Considérant le projet de travaux d'amélioration du cadre de vie & aménagement d'espace public structurant – Rue du bourg ;

Considérant que les collectivités locales et leurs établissements publics ne peuvent souscrire des emprunts dans le cadre de leur budget que pour financer des opérations d'investissement,

Considérant que c'est à l'assemblée municipale qu'il revient de prendre la décision en la matière, à moins qu'elle ne soit déléguée au maire,

Considérant l'offre exceptionnelle d'un « prêt Coup de Pouce Collectivités » du Crédit Mutuel selon les conditions ci-dessous :

Établissement	Montant du prêt	durée	Taux fixe	Frais de dossier	Remboursement	Remb. sur une année
Crédit mutuel	100 000 €	10 ans 15 ans	1,50 % 1,50 %	150 €	2 696,86 € / trimestre 1 864,30 € / trimestre	10 787,44 € 7 457,20 €

Remboursement anticipé possible sans préavis et à tout moment avec paiement d'une indemnité de 5 % du montant du capital remboursé par anticipation.

DECISION

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal :

- **DECIDE** de contracter le prêt d'un montant de 100 000 € auprès du **Crédit Mutuel** sur une durée de 15 ans à un taux fixe de 1,50 %
- **AUTORISE** le maire à signer le contrat de prêt.

Votants :	14
Pour :	14 (dont 2 procurations)
Contre :	0
Abstention :	0
A l'unanimité	

N° DCM : 22/2025

Objet : Demande de Subvention pour le projet : « Amélioration du cadre de vie & aménagement d'espace public structurant – Rue du Bourg »

Classification : 7.5 Subventions

EXPOSÉ

M. le Maire présente aux membres du conseil municipal l'étude du projet concernant des travaux d'amélioration du cadre de vie & aménagement d'espace public structurant – Rue du Bourg comprenant :

- L'aménagement d'un lieu de convivialité
- La création de stationnements drainants
- La création d'une liaison piétonne

Ce projet s'inscrit dans la continuité des investissements réalisés dans la thématique d'amélioration du cadre de vie par le développement des modes de déplacement doux, la gestion des eaux par infiltration, la végétalisation des espaces publics, les économies d'énergie en éclairage public et le développement de la vidéo protection pour la sécurité des habitants.

Le montant de ce projet est estimé à 879 679,16 € HT (comprenant également l'opération d'effacement des réseaux secs)

COMMUNE DE FRANCAITROFF			
AMELIORATION DU CADRE DE VIE RUE DU BOURG / RUE DE DIEUZE		RECAPITULATIF DE L'OPERATION	
Désignation	H.T. €	T.V.A 20.0% €	T.T.C. €
TRAVAUX DE VOIRIE	481 632,50 €	96 326,50 €	577 959,00 €
MAITRISE D'ŒUVRE TRAVAUX DE VOIRIE	28 897,95 €	5 779,59 €	34 677,54 €
TOTAL DE L'OPERATION DE VOIRIE	510 530,45 €	102 106,09 €	612 636,54 €
EFFACEMENT DES RESEAUX SECS	348 253,50 €	69 650,70 €	417 904,20 €
MAITRISE D'ŒUVRE EFFACEMENT DES RESEAUX SECS	20 895,21 €	4 179,04 €	25 074,25 €
TOTAL DE L'OPERATION EFFACEMENT DES RESEAUX SECS	369 148,71 €	73 829,74 €	442 978,45 €
MONTANT TOTAL DE L'OPERATION	879 679,16 €	175 935,83 €	1 055 614,99 €

Afin de savoir si ce projet est réalisable, M. le Maire souhaite solliciter des subventions auprès de l'Etat, le Département, la Région et l'agence de l'eau Rhin Meuse.

DECISION

Après s'être fait présenter le projet et après avoir délibéré, le conseil municipal :

- **AUTORISE** M. le Maire à solliciter des subventions aux différents cofinanceurs potentiels.

Votants : 14
 Pour : 14 (dont 2 procurations)
 Contre : 0
 Abstention : 0
 A l'unanimité

N° DCM : 23/2025

Objet : Marché de travaux : Amélioration du cadre de vie Rue du Bourg / Rue de Dieuze : LOT n°1 : Modernisation des Réseaux secs et Vidéoprotection.

Classification : 1.1 marchés publics

EXPOSE

Monsieur le Maire présente aux membres du Conseil Municipal les résultats de la commission MAPA suite à la consultation des entreprises pour effectuer les travaux d'amélioration du cadre de vie Rue du Bourg / Rue de Dieuze : Lot n°1 : Modernisation des réseaux secs et Vidéoprotection.

Tableau d'analyse des offres :

COMMUNE DE FRANCAITROFF

Amélioration du cadre de vie Rue du Bourg / Rue de Dieuze

Lot n°1 : Modernisation des réseaux secs et vidéoprotection

1) La valeur technique :
pondération 3,5

2) Le prix :
pondération 6

3) le délai :
pondération 0,5

		Valeur technique				Délai Total Moyen : 67 Jours		Moyenne des offres :			389 526,16 €		
Candidats	Moyen en matériel et personnel affecté spéc. au chantier	Note sur la provenance des matériaux prévus pour le chantier	Total points valeur technique	Rapport valeur technique		Le délai proposé par le candidat en jours	Rapport délai		Prix proposé par le candidat en € H.T.	Rapport prix		TOTAL GENERAL	CLASSEMENT
	Maxi points 7	3	10	note	Coef. 3,5		note	Coef. 0,5		note	Coef. 6		
1 EST RESEAUX	6,5	3	9,5	0,95	3,33	37	1,82	0,91	336 632,25	1,10	6,59	10,82	1
2 SDEL CITEOS	7	3	10	1	3,50	90	0,75	0,37	384 262,24	0,96	5,77	9,64	2
3 WETP	6,5	3	9,5	0,95	3,33	75	0,90	0,45	387 684,00	0,95	5,72	9,49	3

Après analyse des offres, la commission MAPA propose au conseil municipal de sélectionner l'offre de l'entreprise **EST-RESEAUX de Phalsbourg (57370)** pour un montant de 336 632,25 € HT

DECISION

Le Conseil Municipal, après avoir délibéré :

- **DECIDE** de confier les travaux présentés ci-dessus à l'entreprise **EST-RESEAUX** de Phalsbourg (57370) pour un montant de 336 632,25 € HT.

Votants :	14
Pour :	14 (dont 2 procurations)
Contre :	0
Abstention :	0
A l'unanimité	

Aucun autre point n'étant soulevé, M. le Maire clôture la séance à 19h00.

Le secrétaire de séance :

Mme SCHROEDER Corinne

